



Frais d'annulation d'un examen de certification et processus de demande de dispense des frais.

L'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario (L'Ordre) administre deux examens de Certification, l'examen à choix multiples (ECM) et l'Examen clinique objectif structuré (ECOS). Pour chacun de ces examens, il y a deux périodes d'annulation pendant lesquelles des frais peuvent s'appliquer. Lorsqu'un candidat à un examen annule l'examen prévu avant l'expiration de ces deux périodes, il n'y a pas de frais d'annulation.

Quand un candidat souhaite passer l'examen à une autre date, il est supposé avoir annuler l'examen prévu à l'origine et les mêmes périodes et droits s'appliquent.

L'annexe A du règlement administratif n° 7 de l'Ordre stipule que les frais d'annulation d'un examen de Certification sont les suivants :

ECOS	Frais d'annulation (y compris la réinscription à une nouvelle date)
Première période d'annulation de l'ECOS : Moins de quatre semaines mais plus de deux semaines avant la date de l'examen	150 \$
Deuxième période d'annulation de l'ECOS : Moins de deux semaines avant la date de l'examen	805 \$ (la totalité des frais d'examen est perdue)
ECM	Frais d'annulation (y compris la réinscription à une nouvelle date)
Première période d'annulation de l'ECM : Moins de deux semaines mais plus d'une semaine avant la date de l'examen	150 \$
Deuxième période d'annulation de l'ECM : Moins d'une semaine avant la date de l'examen	575 \$ (la totalité des frais d'examen est perdue)

Quand des circonstances atténuantes empêchent un candidat d'annuler un examen avant la date à laquelle des frais s'appliquent, l'Ordre peut envisager de le dispenser des frais applicables après avoir étudié son cas. Toutes demandes de dispense des frais d'annulation doivent être envoyées par écrit avec tous les documents justificatifs.

La dispense est accordée uniquement si le candidat est en mesure de montrer qu'il existe des circonstances atténuantes.

Qu'est-ce qu'une circonstance atténuante?

Une circonstance atténuante est un événement ou une situation qui échappe au contrôle du candidat et est assez sérieux (se) pour l'empêcher de se présenter le jour de l'examen, ou pour l'obliger à annuler ou à reporter l'examen avant que des frais d'annulation ne s'appliquent.

Des circonstances atténuantes se définissent comme des événements qui se produisent rarement et sont impossibles à prévenir et à prévoir. Cela peut être, entre autres, des situations où événements soudains et/ou inévitables qui ont un impact sur la vie d'un candidat, comme :

- Une maladie imprévue ou un accident;
- Le décès ou une maladie grave d'un membre de la famille dont le candidat est le principal fournisseur de soins;
- D'autres situations sérieuses qui échappent au contrôle du candidat et ont des conséquences négatives sur lui.

Processus de demande de dispense des frais d'annulation d'un examen de Certification

- Les demandes doivent être faites par écrit sur le formulaire en annexe de demande de dispense des frais d'annulation d'examen;
- Les circonstances atténuantes doivent être documentées et doivent indiquer comment et pourquoi elles ont empêché le candidat d'annuler l'examen prévu avant la date d'application des frais d'annulation;
- Le candidat doit joindre les documents justificatifs expliquant la raison de la demande de dispense des frais;
- Si la demande est approuvée, l'approbation s'applique seulement pour les frais précis demandés dans le formulaire de demande de dispense des frais d'annulation d'examen;
- Si la demande est refusée, le candidat doit payer les frais d'annulation applicables.

Les candidats qui demandent une dispense de frais d'annulation doivent remplir le formulaire en annexe en y incluant une explication des circonstances atténuantes ainsi que tous documents justificatifs qui appuient la demande. Ces documents peuvent être transmis aux Services de Certification à Certificationservices@CMTO.com.



Formulaire de demande de dispense des frais d'annulation d'examen

Veillez lire soigneusement le Processus de demande de dispense des frais d'annulation d'examen avant de présenter votre demande.

Veillez joindre les documents justificatifs qui appuient votre demande.

Renseignements personnels

Prénom	Nom de famille	Initiale du deuxième prénom
Titre préféré (p. ex., M. M ^{me} , M ^{lle})		Numéro du candidat

Coordonnées du domicile

N° et nom de rue	Ville	Province	Code postal
N° de tél. à domicile	N° de cellulaire	Courriel	
Date prévue de l'examen : _____		Date d'annulation : _____	

Sélectionnez les frais pour lesquels vous désirez avoir une dispense	Montant
<input type="checkbox"/> Première période d'annulation de l'ECOS : (Moins de quatre semaines mais plus de deux semaines avant la date de l'examen)	150 \$
<input type="checkbox"/> Deuxième période d'annulation de l'ECOS : (Moins de deux semaines avant la date de l'examen)	805 \$ (la totalité des frais d'examen est perdue)
<input type="checkbox"/> Première période d'annulation de l'ECM : (Moins de deux semaines mais plus d'une semaine avant la date de l'examen)	150 \$
<input type="checkbox"/> Deuxième période d'annulation de l'ECM : (Moins d'une semaine avant la date de l'examen)	575 \$ (la totalité des frais d'examen est perdue)

**Résumé des circonstances atténuantes qui à votre avis justifient la dispense des frais
d'annulation d'examen
(vous pouvez joindre votre explication dans un document séparé)**

--

Type de documents justificatifs inclus	Notes

Attestation de l'exactitude des renseignements	
Je certifie par la présente que toutes les déclarations que j'ai faites dans toutes les parties de ce formulaire sont vraies et exactes (veuillez noter que la soumission d'un document à l'Ordre que vous savez contenir des renseignements faux ou trompeurs peut entraîner des mesures disciplinaires de la part de l'Ordre).	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Signature : _____

Date : _____

Veuillez transmettre ce formulaire à l'Ordre par un des trois moyens suivants :

Par courrier électronique	Par la poste	Par télécopieur
certificationservices@cmtto.com	Ordre des massothérapeutes de l'Ontario 1867 rue Yonge, bureau 810 Toronto, ON M4S 1Y5	416-489-2625